

# SIÈGE DE LYON.

## SORTIE DES LYONNAIS

ET

## RETRAITE DU GÉNÉRAL PRÉCY,

RACONTÉES PAR LUI-MÊME (1).

SUITE ET FIN.

HISTORIQUE DE MA RETRAITE DANS LES MONTAGNES DU FOREZ, APRÈS LE SIÈGE DE LYON, DEPUIS LE 12 OCTOBRE 1793 JUSQU'AU 20 JANVIER 1795.

Sortant d'une malheureuse ville dont je n'avais pu que retarder la ruine, ne pouvant douter que je la laissais en

(1) Bien que M. Gonon ne nous ait pas fait l'honneur de nous l'envoyer, nous donnons place ici à la réclamation qu'il a cru devoir adresser aux journaux de Lyon qui ont, d'après la *Revue*, reproduit la lettre du général Précý :

MONSIEUR,

« Vous avez été induit en erreur par le gérant de la *Revue du Lyonnais*, qui vous fait dire à tort et annoncer comme inédit votre feuilleton du 1<sup>er</sup> octobre 1847, relatif à la fuite désastreuse du général Précý, à la suite du siège de Lyon. C'est une grave erreur : cette lettre de Précý a été publiée il y a vingt-deux ans, à la suite d'un poème sur ce siège déplorable. »

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

P. M. GONON.

Ce poème est celui de M. L. M. Perenon ; il parut, en 1825, sous le titre de : *Le Siège de Lyon, poème historico-didactique*, en cinq chants. M. Perenon n'avait publié que la première partie de la narration du général Précý, adressée, selon lui, à M. de P\*\*\*, et datée de Sainte Agathe-sur-Loire, mars 1794. Nous en donnons aujourd'hui la fin, inédite pour nous, jusqu'à ce que M. Gonon ait bien voulu nous apporter la preuve du contraire. Le poème de M. Perenon se trouve en un très petit nombre de mains, et nos confrères en journalisme ont pu, comme nous, ignorer ce commencement de publicité donnée à cette partie de la narration du général Précý.

Nous recevons de M. Perret Lagrive la lettre suivante :

MONSIEUR,

..... Je viens de lire dans le feuilleton du journal que je reçois (le *Courrier de Lyon* du 1<sup>er</sup> octobre), un premier article sur la